

Une cheffe ou un chef de bureau technique (H/F/X) pour la Cellule « Techniques spéciales »

du département des Travaux



Affectée ou affecté au Département Bureau d'études de la Direction des Travaux, vous intégrerez la cellule Bâtiments techniques spéciales. Vous collaborerez avec vos supérieurs hiérarchiques, les autres techniciens du départements et de l'administration dans une ambiance constructive, dynamique et épanouissante.

Outre l'entretien et la mise en conformité des bâtiments de la Ville et du CPAS, cette cellule œuvre à la construction, la rénovation lourde d'infrastructures aux destinations variées : logements, écoles, complexe sportif, bureau,...

Le large champ de compétences de cette cellule, intégrée au sein d'un département projet d'une Ville en constante évolution, offre donc à ses collaborateurs de nombreux défis au travers d'une fonction variée, transversale et enrichissante.

Votre mission Sous la supervision du chef de Division Bâtiment/Techniques spéciales, en collaboration avec les autres cellules du département et de l'Administration et/ou en coordination d'une équipe projet, vous devrez

- Coordonner la cellule économie d'énergie
- Assurer la coordination et le suivi d'études réalisées par des auteurs de projet externe ;
- Planifier et réaliser des analyses techniques et financières en vue de proposer et prioriser des investissements notamment en matière de/d':
 - transformation de bâtiments et d'installation techniques ;
 - mise en conformité d'installation ;
 - optimisation d'installation existante ;
 - implémentation d'énergie renouvelable ;
 - développement durable ;
 - optimalisation de la comptabilité énergétique ;
 -
- Proposer et collaborer avec votre supérieur à la mise en œuvre de nouveaux projets d'envergure, de dossiers extraordinaires et spécifiques et de solutions innovantes et durables dans les matières qui vous sont dévolues et ce en fonction des disponibilités et des ressources ;
- En collaboration avec la cellule maintenance, établir des propositions d'investissements permettant une gestion rationnelle des installations techniques du parc immobilier de la Ville et du CPAS ;
- Gérer la conception, rédaction et optimalisation de Cahier spécial des charges, métrés et plans ;
- Assurer le suivi et la coordination de chantiers ;
- Etablir des contrats de maintenance orientés performance et assurer le suivi des interventions des sociétés de maintenance.
- Rechercher et implémenter des solutions innovantes en matière de financement de travaux ;
- Coordonner, rédiger et instruire les demandes de subsides ;
- Constituer un planning et garantir le respect des échéances imposées notamment en matière de dossiers subsidiés ;
- Mettre en place une veille technique relative aux concepts novateurs concernant le mode constructif ou la technologie mise en œuvre

Votre profil Vous êtes titulaire d'un **master (licence, ingénieur)** reconnu et délivré par les universités belges et les établissements d'enseignement supérieur de type long, après au moins 4 ans d'études à **orientation technique** (par ex : en travaux publics, en constructions, en électricité-mécanique) **ou** d'un diplôme **d'architecte**.

- Vous disposez d'une expérience utile en matière de conception et maintenance dans le domaine de techniques spéciales et des installations HVAC
- Vous possédez le permis B.
- Une expérience dans la fonction et dans le secteur est un atout
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques et la connaissance d' Autocad est un atout
- Vous disposez des connaissances de la législation sur les marchés publics
- Vous disposez d'un esprit d'initiative et un bon sens de la communication.
- Vous êtes orienté solution.
- Vous aimez relever des défis et souhaitez vous impliquer dans la réalisation d'objectifs en réponses aux enjeux climatiques actuels

Nous vous offrons Un **contrat à durée indéterminée à temps plein, échelle RGB A1**

- Une rémunération mensuelle brute indexé de base de 3.494,34 € et des chèques repas
- Un horaire flexible - Minimum 30 jours de congés par an
- Du télétravail structurel

- Des possibilités de formation et d'évolution de carrière
- Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Cet emploi vous intéresse ? Faites-nous parvenir, **avant le 20/10/2222** votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : "Candidature pour le poste de Chef de bureau technique – Techniques spéciales"

Conditions générales de recrutement

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure.

Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :

1. Être Belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant de pays membres de l'Espace économique européen et membres de la confédération suisse (accord entre les états membres de la communauté européenne et la confédération suisse approuvé par la loi du 30 janvier 2002).
2. Jouir de ses droits civils et politiques.
3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures.
4. Être âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures.
5. Être porteur du diplôme ou du certificat d'études exigé pour l'emploi à conférer, tel que précisé dans les conditions particulières d'accès aux divers grades et fonctions.
6. Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
7. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
8. Réussir un examen de recrutement comportant :
 - Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins : La synthèse et le commentaire critique d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou technique ou communal (prise de notes autorisée) et/ou l'analyse d'un cas précis en rapport avec le poste à pourvoir (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions théoriques en rapport avec la fonction à exercer, portant sur la qualification exigée dans l'avis d'appel et/ou sur des matières générales comme par exemple la sécurité et le bien être au travail, l'organisation communale, la législation sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la législation sur les marchés publics, la mobilité, etc.... (sur 120 points);
 - Un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat ainsi que ses capacités managériales au travers d'une analyse de cas pratique, voire au besoin ses capacités en matière de gestion de projets. (sur 80 points).

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Amaury VANDENHENDE Directeur des Travaux – 064/27.79.42

